

PLENIERE DU 20 JUIN 2005 – INTERVENTION SUR LE SRDE

*Intervention de Claude Taleb,
pour le groupe des élus Verts*

Comme vient de le souligner mon collègue Michel Coletta, les Verts sont très attachés à une démarche de co-production des politiques publiques qui s'inscrit dans une approche globale.

C'est pourquoi nous avons participé activement à l'élaboration du SRDE qui traite d'un sujet aussi important que l'Economie, tant pour ses impacts sur l'environnement, que pour les enjeux qu'elle représente en matière d'emploi et pour les territoires.

C'est l'occasion pour nous de réaffirmer nos priorités.

L'économie est au service de la société et non l'inverse. Elle ne peut plus être conçue comme un système en vase clos qui n'aurait aucun compte à rendre ni impact sur la société. Elle doit au contraire être pensée de façon globale en intégrant ses nuisances environnementales et sociales dans une démarche de développement soutenable.

A cet effet, l'économie doit être réappropriée par les territoires. Il faut rompre avec la vision classique d'un développement exogène basé sur le mirage d'implantations miraculeuses qui ont vite fait de devenir fictives sous la pression de la concurrence internationale.

Il faut au contraire privilégier un développement endogène basé sur la mise en valeur du territoire, les initiatives citoyennes, la généralisation du principe des circuits courts et la structuration de filières durables comme les économies d'énergies et les rénovations de logements ou les éco-industries liées aux énergies renouvelables, qui sont beaucoup plus porteuses en matière d'emplois, de valeur ajoutée, de formation, voire de pôles d'excellence, que la logistique, véritable serpent de mer régional.

A ce titre, nous sommes très satisfait des résultats de la concertation qui nous est soumis aujourd'hui.

Les industries traditionnelles et la logistique ne sont plus affichées comme les champions consacrés de l'économie régionale. Au contraire, le transport durable est affirmé comme une priorité pour la structuration du territoire, reléguant les routes et autoroutes au second plan.

Nous sommes également très attachés aux principes novateurs d'éco et de socio conditionnalité des aides, complétés par la mise en place d'une commission d'évaluation des aides. C'est un grand pas en avant vers l'avènement d'une économie respectueuse de son environnement et des hommes. On pourrait, à l'avenir, comme le suggèrent les représentants des salariés au CESR, étendre ces mesures à l'ensemble des aides y compris celles qui bénéficient aux PME / PMI et pas seulement aux grandes entreprises comme c'est le cas pour le moment.

Enfin, il faut souligner les nombreuses initiatives pour favoriser un développement endogène. On notera un effort particulier en faveur d'une agriculture durable, de qualité, non productiviste, valorisant le biologique et les filières courtes. Mais il faut également souligner le rôle accru accordé aux initiatives citoyennes pour développer l'emploi et les territoires qui se traduit pas un soutien renforcé aux associations et à l'économie sociale et solidaire.

Les Verts se félicitent que leurs amendements aient été pris en compte permettant d'aboutir au document qui nous est soumis aujourd'hui qui, s'il ne constitue pas une rupture avec le passé, comportent de vrais infléchissements qui permettront de construire une alternative à un modèle de développement insoutenable.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, les Verts voteront ce Schéma régional de développement économique.